



DCI : La Directive Crédit Immobilier et le TAEG

7 heures - [Inscription ici](#)

Objectifs :

- Maîtriser l'environnement réglementaire du crédit et les nouvelles règles de la directive crédit immobilier
- Mettre en œuvre le formalisme induit par la nouvelle réglementation
- Être capable de vérifier les crédits des clients

Public concerné :

Ce parcours de formation est principalement destiné aux professionnels de la banque, et aux IOBSP, IAS, Agents ou négociateurs immobiliers désireux de satisfaire à leur obligation de formation continue annuelle.

Niveau* :

Initiation

Prérequis :

Aucun

Modalité :

Elearning

Délais et modalités d'accès

- Accès au module de formation en ligne sur la plateforme d'apprentissage [sumatrabyAF2A](#) 24h après règlement
- Formation disponible 7jours/7, 24h/24 via une connexion Internet haut débit, pendant toute la durée de mise à disposition prévue

Méthode pédagogique

- Formation dispensée dans le cadre d'un environnement numérique pédagogique mettant à disposition de l'apprenant des supports pédagogiques, ainsi que des exercices d'accompagnement
- Documentation téléchargeable

Moyens d'évaluation :

- Questionnaire initial d'évaluation des besoins du stagiaire
- Évaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d'exercices pratiques
- Évaluation de la satisfaction à chaud
- Évaluation de la satisfaction à froid



La formation valide 7 heures en immobilier et IOBSP avec une possibilité d'accès au cours durant 1 an

*Ne correspond pas à un niveau de difficulté mais à un niveau de spécialisation recherché

Accessibilité & handicap

Nous réalisons des études préalables à nos formations pour en adapter l'accès, les modalités pédagogiques et le suivi en fonction des éventuels besoins d'aménagements. Si nécessaire, notre référent handicap fera appel à des partenaires spécialisés. [Notre politique handicap](#)



DCI : La Directive Crédit Immobilier et le TAEG 7 heures - Inscription [ici](#)

Programme :

Partie 1 : Le TAEG et la jurisprudence

- Les règles de calcul
- Cas pratique
- La jurisprudence

Partie 2 : La DCI Directive crédit immobilier

- La nouvelle classification
- Les niveaux de conseil

Partie 3 : La FISE

- Les rubriques de la FISE
- Comment l'utiliser

Encadrement et assistance pédagogique tout au long de la formation ouverte à distance (FOAD).
Vous pouvez nous joindre par email à l'adresse contact@sumatrabyaf2a.com.
Nous vous répondrons sous 72h ouvrées.

